

## Compte rendu détaillé d'assemblée générale de l'association Sail The World du 14/03/2014

(en complément du compte rendu mis en ligne dès la fin de l'AG)

Elu depuis 3 mois, Le président Jean Yves Chauve a ouvert la séance en rappelant l'importance de tenir des assemblées générales annuelles en présence des adhérents. STW, souligne-t-il n'a pas été exemplaire sur ce sujet jusqu'alors.

Il a rappelé l'impatience des adhérents à voir se tenir cette Assemblée, importante par son contenu, raison pour laquelle elle a été tenue à la date la plus proche possible, une fois réunis l'ensemble des éléments nécessaires.

Il a rappelé également que compte-tenu de l'ambiance délétère régnant sur les forums, il convenait d'éviter la prolifération des polémiques et des provocations à travers des débats qui, dans ce contexte ne pouvaient être constructifs.

Il a rappelé enfin que, contrairement aux AG précédentes qui se déroulaient en petit comité et dans la plus grande opacité, cette AG était ouverte à tous et ferait l'objet d'une communication la plus large, notamment pour ce qui concerne les bilans financiers.

Cette année, l'ensemble de la base de données des adhérents a été sollicité à deux reprises pour venir participer physiquement au débat. Il est noté que les adhérents suggèrent de choisir un samedi, plus facile pour se rendre disponible.

Un vote électronique a été mis en place, triplant cette année le nombre de votants habituels. Et vous avez été entendus, l'année prochaine verra un espace de débat accompagnant les documents qui vous permettent de prendre votre décision de vote.

Sur le sujet de la refonte des statuts le conseil d'administration mentionne que plusieurs axes majeurs ont été travaillés.

L'abolition de certains points comme la capacité d'être membre à vie ou la possibilité de financer un quelconque navire est apparue comme évidente.

Le montant des cotisations, jusqu'ici figé statutairement, devient désormais modulable plus facilement. Par exemple, une cotisation jeune à mi tarif est désormais envisageable sans devoir réunir spécifiquement une assemblée générale extraordinaire.

Plus particulièrement, le nouveau conseil a souhaité rendre plus simple l'intégration de nouveaux bénévoles dans la vie associative de STW. Jusqu'alors, participer à STW demandait

un parcours un peu initiatique passant par les cases membres de commission puis directeurs de commission et enfin, éventuellement, administrateur.

La création d'un statut de pilote de projet temporaire permettra désormais à n'importe quel adhérent de proposer au conseil d'administration un développement et de se voir offrir la possibilité de créer une équipe autour de lui pour atteindre son objectif.

A l'issue de l'assemblée, s'est d'ailleurs constitué dans les heures suivantes un groupe de travail sur le thème de la taxe dans les eaux grecques.

Nous espérons donc que ces espaces laboratoires pourront générer des nouveaux services au bénéfice des adhérents.

Une nouvelle charte des forums a également été proposée. Elle donne des outils d'intervention plus cadrés au modérateur et ceci, avec deux objectifs principaux :

-Donner toute sa fonction de lieu d'échange à vocation maritime aux forums et plus particulièrement au café du port dont le foisonnement et la spontanéité font la richesse.

-Permettre aux adhérents de poser des questions structurées au conseil d'administration dans l'espace de la vie associative.

Lors du Nautic 2014, des nombreux et anciens adhérents sont venus à la rencontre de l'équipe de l'association pour exprimer un ras le bol de voir les sujets du forum café du port dériver vers des polémiques parfois bien éloignées du monde de la mer.

Nous observons une demande forte de la part des adhérents passionnés pour que STW reste toujours un espace de solidarité maritime pour les grands voyageurs.

Le développement du nouveau site de STW en 2014 permettra de valoriser les meilleurs contributeurs des forums et de mieux différencier les adhérents des inscrits forums.

Le conseil d'administration rappelle qu'un recrutement de modérateurs a été fait dans le questionnaire envoyé récemment aux adhérents. L'appel à candidature est toujours ouvert.

Les directeurs de commission présents ont fait un bilan de leur activité :

Philippe Boyer a rappelé les différentes péripéties récentes du dossier assurances, particulièrement affecté par le retrait brutal de Groupama transports. Il suggère d'ouvrir les produits d'assurances mis en œuvre par notre courtier historique à un portefeuille de navigateurs côtiers afin de lisser les résultats médiocres, en termes d'assurance, des projets de grands voyages dont le niveau de risque de sinistre est évidemment plus élevé.

Une question lui est posée sur le positionnement de l'association dans un dossier qui relève de la compétence technique d'un courtier. Le conseil d'administration conclut en disant que STW doit rester un prescripteur qui pousse les compagnies à maintenir les meilleurs produits

au service des adhérents en mettant en avant sa grande expertise du monde de la navigation au large.

Philippe Boyer demande à pouvoir mettre en avant des récits de sinistres souvent générés par des mauvaises préparations ou réactions des équipages. La solidarité des adhérents, y compris sur ce dossier des assurances, passe d'abord par une prévention accrue de chacun des navigateurs quant à sa propre sécurité.

Dans le domaine des formations, le questionnaire récent aux adhérents montre un intérêt réel pour un nouveau module basé sur le matelotage des textiles modernes. Le centre de formation se propose de le mettre en œuvre en 2014.

Une question d'adhérent a été posée sur une éventuelle mise en place d'un espace de e-learning. Laurent Marion, du centre de formation a répondu réfléchir à cette question de la pédagogie numérique. Il dit ne pas vouloir dénaturer la pratique pédagogique en atelier qui recueille de nombreux commentaires positifs depuis des années. Tout l'enjeu est de faire du e-learning une force et non pas une faiblesse pour les modules existants.

Daniel Conversat est venu faire un bilan de la commission piraterie dont l'action est complexifiée par une lourdeur des instances nationales qui sont ses interlocuteurs. D'acteur potentiel dans ce dossier, sa commission est maintenue au stade d'observateur et de relais d'informations.

Jean pierre Guineau, prestataire informatique de l'association depuis 1 an est venu nous parler de la reprise de l'outil informatique légué par Alain Richard et des différents niveaux de sécurité qu'il a pu mettre en place pour sécuriser le portail web.

Il a également évoqué l'architecture open source qu'il utilisera comme base pour le site STW rénové à venir. Un développement communautaire et un portail web communautaire devraient entrer en adéquation.

Le conseil d'administration a défini les axes majeurs de ces développements informatiques.

Il s'agit bien de reprendre ce qui a fait le succès de STW dans la dernière décennie et de proposer un fonctionnement modernisé qui renforce le cœur associatif du projet.

Un forum rafraîchi valorisant les adhérents, donnant plus de place aux contenus photos, vidéos. Un lien vers le profil du contributeur donnant plus d'informations sur son expérience de navigation, la possibilité d'évaluer les contributions.

Des blogs de même qualité mais gérés en interne et non plus par Blogspirit pour en diminuer drastiquement le coût et réservés aux adhérents.

Une application d'évaluation des marinas enrichie et une interface de géolocalisation plus ludique d'utilisation viennent au centre des préoccupations ainsi qu'une bourse des équipiers à remettre complètement à niveau.

Parler un peu plus « bateau » sur STW est également dans les sujets phares en vous demandant d'évaluer les bateaux de grande croisière à travers vos expériences réelles.

Autour de ce cœur associatif doit évoluer la couronne de services avec, en priorité, une rénovation profonde du club des professionnels qui permettra d'augmenter le nombre de cotisations professionnelles et de mieux identifier les professionnels souhaitant s'engager auprès des adhérents STW à travers une charte qualité.

Le rapport du trésorier que vous pouvez retrouver dans l'espace de la vie associative sur les forums a permis à chacun de voir quels efforts de structuration du budget ont été fait après une période de flottement suite aux changements successifs de présidents.

Réduction des frais, diminution du poste secrétariat, validation par un commissaire aux comptes. Daniel Beaumont s'est montré très ferme dans sa reprise des comptes et compte bien pouvoir allouer tout le budget nécessaire au développement informatique de l'association.

En synthèse, l'association a aujourd'hui comme priorité de mettre en avant la voix des adhérents qui souhaitent co-construire l'espace de partage du portail web. Les critiques sont entendues et doivent être suivies de propositions de collaboration pour les adhérents qui en auraient la disponibilité.